

Conditions de prêts

Le service de portage vous permet d'emprunter jusqu'à 6 livres et 3 revues pour un mois.

Pour les personnes équipées d'un appareil de lecture de CD-MP3, des **livres-lus** peuvent être empruntés au même titre qu'un livre papier.

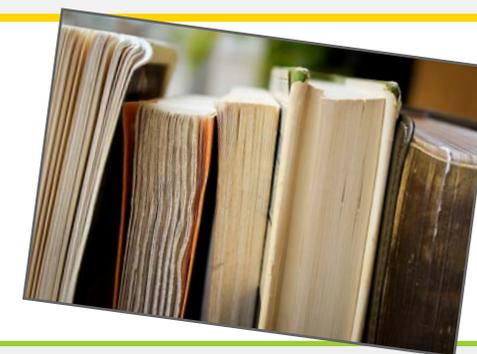
Pour les personnes intéressées, une **liseuse** est aussi à votre disposition avec un catalogue de plus d'une centaine de titres.

N'hésitez pas à appeler au 05 57 55 19 30

Bibliothèque de
VAYRES



LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE



Bibliothèque municipale de Vayres

44, avenue de Libourne, 33870 Vayres

05 57 55 19 30

bibliotheque@mairie-vayres.fr

www.bibliotheque-vayres.net

La bibliothèque municipale de Vayres propose un service de portage de livres à domicile.

De quoi s'agit-il ?

Après inscription à la bibliothèque, le service de portage vous dépose vos livres à domicile.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes ayant plus de 70 ans ou à mobilité réduite. Les personnes malades, quel que soit leur âge, qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la bibliothèque.

Comment s'organise le portage ?

Le service de portage est gratuit.

Sur rendez-vous, la **référente** de la bibliothèque vous rend visite à domicile pour récupérer les livres lus et en déposer de nouveaux.

Lors de la première visite, cette même référente procédera à l'inscription en bibliothèque, si vous n'êtes pas déjà inscrit, et vous remettra un questionnaire à remplir pour préciser vos goûts, afin de définir les sélections de documents qui seront faites par la bibliothécaire.